

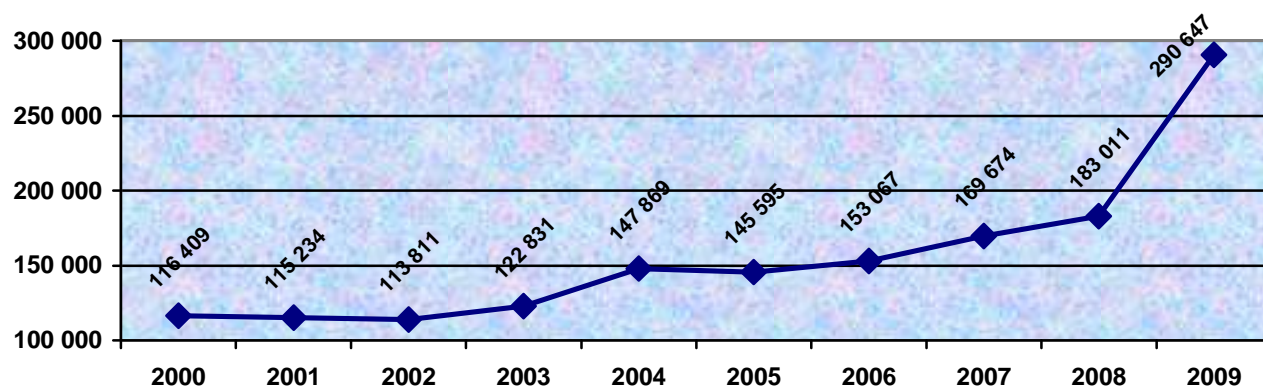


**LA CREATION D'ENTREPRISES  
EN FRANCE AU  
1<sup>er</sup> SEMESTRE 2009**

## ■ ■ ■ 290 647 créations d'entreprises au 1<sup>er</sup> semestre 2009

Le premier semestre 2009 se caractérise par un nouveau record de créations d'entreprises : 290 647 nouvelles unités ont été recensées.

*Nombre de créations d'entreprises recensées du 1<sup>er</sup> semestre 2000 au 1<sup>er</sup> semestre 2009*



Sous l'impulsion directe du régime de l'auto-entrepreneur mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le nombre de créations d'entreprises enregistré entre janvier et juin 2009 a connu une croissance spectaculaire au regard du premier semestre 2008 (+ 59 %). Ce régime a été institué par la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 dans le but de simplifier l'exercice des petites activités indépendantes. Il s'adresse à toute personne voulant pratiquer une activité commerciale, artisanale ou libérale à titre principal ou complémentaire.

Depuis 2003, en France, le nombre de créations d'entreprises a considérablement augmenté, répondant notamment à une série de mesures mises en place en faveur de la création d'entreprise telles que la Loi d'initiative économique (+ 54 % entre 2002 et 2008).

Si en 2008, le nombre de créations d'entreprises s'est stabilisé (+ 1,8 % au regard de 2007), il atteint, au premier semestre, une évolution et un nombre de créations jamais égalé en France.

## ■ ■ ■ Des évolutions différentes selon le secteur d'activité

A l'exception des activités immobilières, l'ensemble des secteurs d'activité ont enregistré une hausse du nombre de créations d'entreprises. Toutefois, cette croissance varie considérablement selon le secteur d'activité : de + 4 % pour les activités financières à + 169 % pour les arts, spectacles et activités récréatives.

La création dans les secteurs d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2009

Secteurs d'activité	Nombre de créations au 1 <sup>er</sup> semestre 2009	Evolution du nombre de créations entre le 1 <sup>er</sup> semestre 2008 et le 1 <sup>er</sup> semestre 2009
<b>Activités de type secondaire</b>	<b>52 784</b>	<b>+ 31,9 %</b>
Industrie	12 519	+ 73,7 %
Construction	40 265	+ 22,7 %
<b>Activités de type commerce</b>	<b>109 957</b>	<b>+ 60,3 %</b>
Commerce de détail	48 604	+ 80,2 %
Commerce de gros	6 640	+ 7,6 %
Commerce de bouche	1 028	+ 8,7 %
Immobilier	8 148	- 14,1 %
Hébergement et restauration	14 518	+ 26,8 %
Services en direction des personnes	25 065	+ 156,8 %
Vente et réparation automobile	5 954	+ 56,6 %
<b>Activités de type services</b>	<b>127 096</b>	<b>+ 71,9 %</b>
Courtage	6 835	+ 15,1 %
Transports	4 405	+ 6,6 %
Activités scientifiques et techniques	42 516	+ 85,1 %
Services administratifs et de soutien aux entreprises	20 323	+ 99,4 %
Information et télécommunication	15 552	+ 125,0 %
Education	10 158	+ 16,6 %
Arts, spectacles et activités récréatives	9 416	+ 169,3 %
Santé	12 490	+ 18,8 %
Activités financières	6 194	+ 4,2 %
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>290 647</b>	<b>+ 58,8 %</b>

Durant ce premier semestre 2009, quatre secteurs se distinguent par une croissance si importante que le nombre de créations d'entreprises a plus que doublé au regard du premier semestre 2008 (+ 169 à + 125 %) : les arts, spectacles et activités récréatives, les services en direction des personnes, l'éducation et l'information et télécommunication. Au sein de ces secteurs, ce sont des activités de prestations de services (activités les mieux adaptées au régime de l'auto-entrepreneur) qui enregistrent les plus fortes croissances : production et réalisation de films institutionnels et publicitaires (+ 168 %), l'enseignement culturel, autrement dit l'enseignement des arts, du théâtre et de la musique (+ 200 %), la programmation informatique (+ 246 %), la réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques (+ 281 %), l'installation informatique et de logiciels (+ 327 %).

D'autres activités de prestations de services qui ne sont pas comprises dans les quatre secteurs cités précédemment comptent également une très forte croissance du nombre de créations : les activités de spécialiste dans le design telles que les stylistes, les décorateurs d'intérieur

(+ 414 %), les photographes et réalisateurs de vidéos à titre privé ( 341 %), la photocopie, duplication, secrétariat, frappe... (+ 288 %), les traducteurs (+ 178 %)..

Dans ce contexte fortement favorable à la création d'entreprise, d'autres secteurs, en revanche, connaissent une hausse nettement moins importante (+ 4 à + 9 %) voire même une diminution (- 14 %) : les activités financières, les transports, le commerce de gros, le commerce de bouche et les activités immobilières.

Il convient de noter que ces activités sont peu adaptées au nouveau régime. En effet, ces secteurs nécessitent souvent des investissements conséquents au démarrage (achat ou location de locaux spécifiques, achat de véhicules, achat de quantités importantes de marchandise, garantie financière minimum pour l'installation...). Le régime de l'auto-entrepreneur suppose que l'entrepreneur individuel exerce son activité sous le régime fiscal de la micro-entreprise. Or, ce régime ne permet pas la prise en compte des charges réelles liées à l'activité et donc le régime fiscal « réel » est bien souvent mieux adapté. De plus, le régime de l'auto-entrepreneur ne concerne que des petites activités, le chiffre d'affaires annuel étant limité à 80 000 euros ou 32 000 euros selon la nature de l'activité.

D'autre part, un certain nombre d'activités liées au secteur de l'immobilier sont exclues des entreprises pouvant bénéficier du régime fiscal de la micro-entreprise et donc du régime de l'auto-entrepreneur.

L'importance des investissements au démarrage plus conséquents pour ces secteurs rend la création de petites activités moins facile que pour les prestations de services qui demandent souvent pas ou peu de matériel, pas de locaux (puisque souvent l'activité peut se pratiquer à son propre domicile).

Trois des cinq secteurs d'activité qui enregistrent une évolution peu favorable durant le dernier semestre connaissent depuis de nombreuses années une évolution comptant parmi les moins importantes de France : le commerce de gros, le commerce de bouche et les transports. Le premier semestre 2009 poursuit donc une tendance relativement ancienne.

## ■ ■ ■ L'explosion des entreprises individuelles

La mise en place du régime de l'auto-entrepreneur aidant, le premier semestre de l'année 2009 a vu l'explosion des immatriculations sous forme d'entreprise individuelle dont le nombre a plus que doublé en comparaison du premier semestre 2008. Pour mémoire, seules les entreprises individuelles peuvent bénéficier de ce nouveau régime.

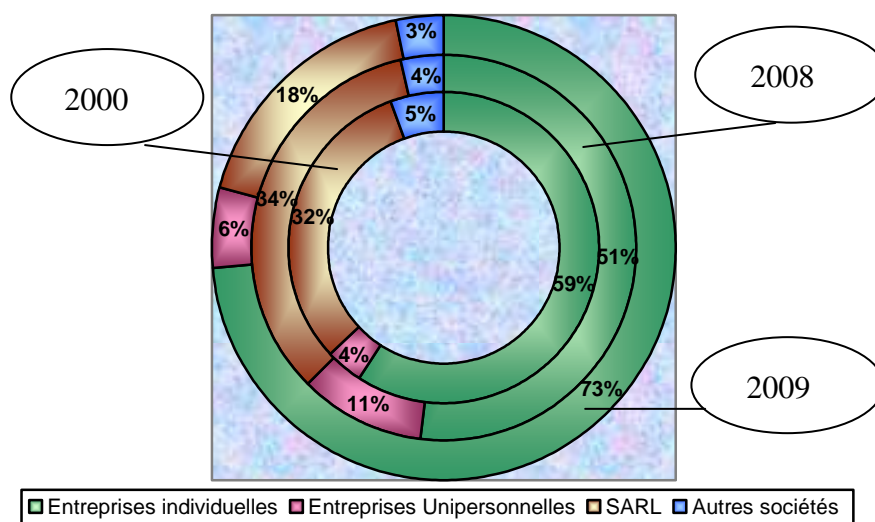
En revanche, les immatriculations sociétales ont enregistré une diminution du nombre de créations sur cette même période, notamment en raison de la baisse observée pour les EURL et autres SARL.

### La création par nature juridique au 1<sup>er</sup> semestre 2009

Nature juridique	Nombre de créations au 1 <sup>er</sup> semestre 2009	Evolution du nombre de créations entre le 1 <sup>er</sup> semestre 2008 et le 1 <sup>er</sup> semestre 2009
<b>Entreprises individuelles</b>	<b>213 546</b>	<b>+ 125,1 %</b>
<b>Sociétés</b>	<b>77 101</b>	<b>- 12,5 %</b>
Sociétés unipersonnelles (EURL et SASU)	16 633	- 15,2 %
SARL	50 976	- 17,5 %
SAS	4 875	+ 73,1 %
Autres sociétés	4 617	+ 18,2 %
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>290 647</b>	<b>+ 58,8 %</b>

Cette forte croissance des entreprises individuelles couplée à la diminution du nombre de sociétés a changé le paysage des immatriculations. La forme sociétale était de plus en plus fréquente (notamment les SARL et les EURL) au fil des années amenant, à partir de 2007, à une immatriculation quasi identique pour les personnes physiques (51 %) et les sociétés (49 %). L'arrivée de l'auto-entrepreneur a largement modifié ce schéma puisque les entreprises individuelles sont à nouveau devenues la forme d'immatriculation majoritaire des entreprises (73 %) ; cette immatriculation est bien plus courante qu'elle ne l'était en 2000 (59 %).

### Répartition des créations d'entreprises selon la nature juridique aux premiers semestres de chaque année



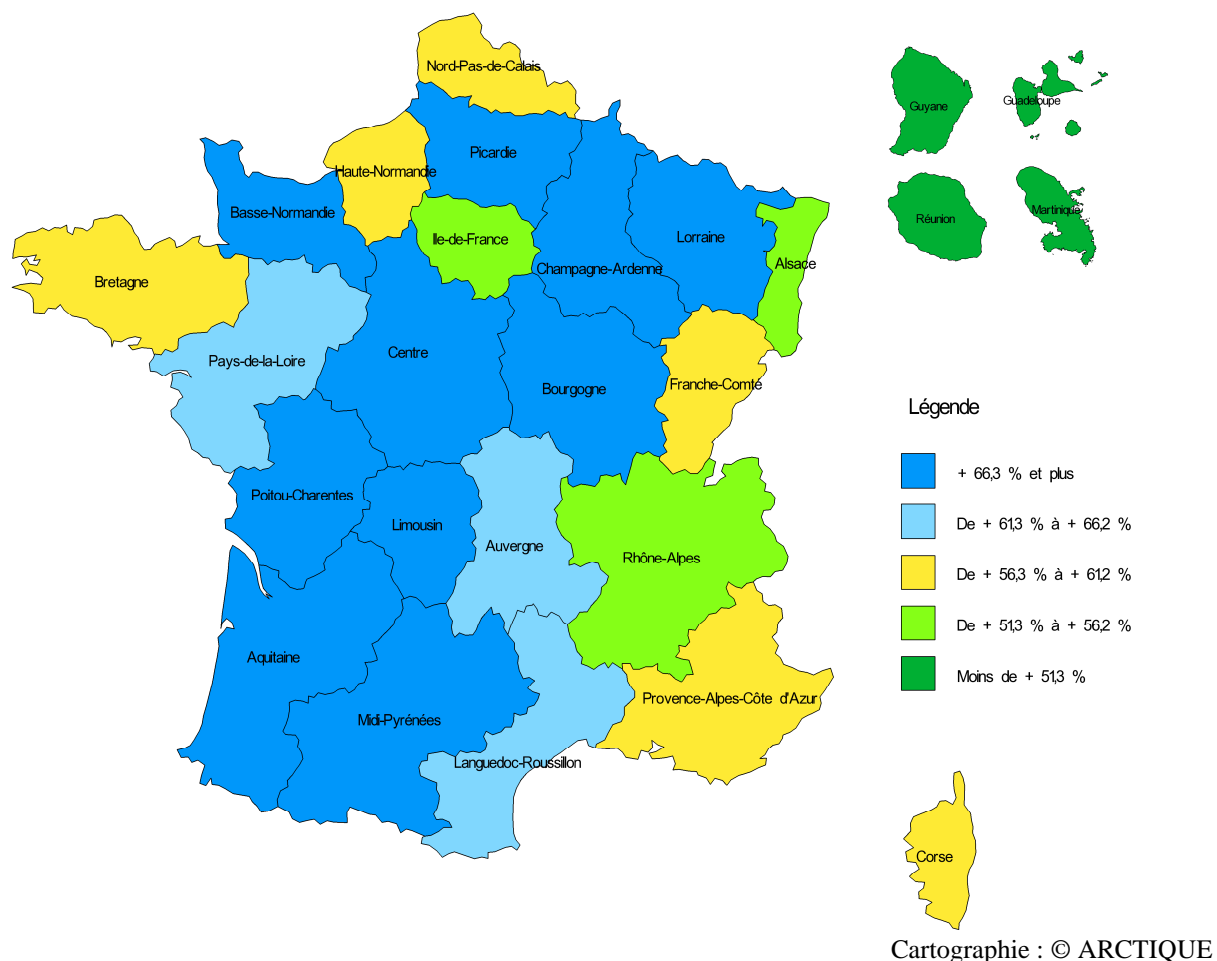
Il est également important de préciser la forte croissance qu'ont connu les entreprises créées sous la forme de société par actions simplifiées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2009 : + 73,1 % pour les SAS et + 146 % pour les SASU.

La Loi de modernisation économique, à l'origine du régime de l'auto-entrepreneur, a également facilité les immatriculations d'entreprises sous forme de société par actions simplifiées (unipersonnelles ou non) en laissant libre aux actionnaires de fixer eux-mêmes le montant du capital de la société. Autrement dit, il n'existe plus de seuil minimal pour cette forme juridique (qui s'élevait à 37 000 € jusqu'en 2009). C'est probablement ce qui explique la forte croissance de cette forme sociétale qui attire, par sa liberté de fonctionnement, davantage de créateurs.

## ■ ■ ■ La quasi-totalité des territoires français sont touchés par la forte croissance du 1<sup>er</sup> semestre 2009

En France métropolitaine, toutes les régions enregistrent une très forte croissance du nombre de créations entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Toutefois, cette croissance fluctue considérablement selon le secteur d'activité (+ 83 à + 52 %). Seuls les départements d'Outre-mer connaissent une hausse peu importante, voire une diminution à l'exception de la Guyane (voir document en annexe)

Evolution du nombre de créations d'entreprises entre le 1<sup>er</sup> semestre 2008 et le 1<sup>er</sup> semestre 2009



Les sept régions qui ont enregistré les plus fortes croissances durant ce premier semestre (Poitou-Charentes, Basse-Normandie, Picardie, Centre, Bourgogne, Lorraine et Champagne-Ardenne : augmentation d'au moins 72 %) sont des régions comptant parmi les moins dynamiques en matière de création d'entreprise (le nombre de créations au regard des habitants ou des entreprises existantes compte parmi les moins élevés). Par ailleurs, dans ces

régions, le nombre d'entreprises pour 1 000 habitants est également peu élevé (30 à 40 entreprises pour 1 000 habitants contre 46 pour l'ensemble des régions).

Ce sont des régions qui poursuivent une tendance amorcée depuis quelques années, puisqu'entre le 1<sup>er</sup> semestre 2002 et le 1<sup>er</sup> semestre 2008, elles connaissent des croissances supérieures à la moyenne et comptant même parmi les plus importantes à l'exception de la Lorraine (+ 83 à + 67 % contre + 61 % pour l'ensemble des régions).

L'ensemble des départements de France métropolitaine ont également enregistré une importante augmentation de la création d'entreprise. Cet indicateur varie de manière importante selon le département (de + 30 % pour Paris à + 111 % pour la Meuse).

Dix-neuf départements se caractérisent par une croissance d'au moins 80 %. D'ailleurs, trois d'entre eux ont vu leur nombre de créations doubler : la Meuse, la Lozère et l'Eure-et-Loire.

Tout comme les régions qui enregistrent les plus fortes hausses, ces dix-neuf départements sont, dans leur grande majorité, peu créateurs au regard de la population ou des entreprises existantes, mais accroissent leur nombre de créations de manière plus importante que l'ensemble des régions depuis quelques années.

Pour certaines régions, l'évolution observée entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2008 est peu importante au regard de celle de l'ensemble des régions : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion, l'Ile-de-France, l'Alsace et Rhône-Alpes (- 3 % à + 55 %). Beaucoup d'entre elles font preuve d'un fort dynamisme en matière de création (le nombre de créations au regard de la population ou des entreprises existantes est très élevé). Par ailleurs, beaucoup enregistrent également une évolution comptant parmi les moins importantes entre 2002 et 2008



# **A N N E X E :**

## **La création par régions et départements de 1993 à 2008**

	1 <sup>er</sup> semestre 2008	1 <sup>er</sup> semestre 2009	Evolution
<b>Alsace</b>	<b>4 381</b>	<b>6 662</b>	<b>+ 52,1 %</b>
67 - Bas-Rhin	2 713	4 029	+ 48,5 %
68 - Haut-Rhin	1 668	2 633	+ 57,9 %
<b>Aquitaine</b>	<b>10 018</b>	<b>16 866</b>	<b>+ 68,4 %</b>
24 - Dordogne	1 266	2 274	+ 79,6 %
33 - Gironde	4 720	8 047	+ 70,5 %
40 - Landes	1 240	2 043	+ 64,8 %
47 - Lot-et-Garonne	897	1 437	+ 60,2 %
64 - Pyrénées Atlantiques	1 895	3 065	+ 61,7 %
<b>Auvergne</b>	<b>2 784</b>	<b>4 586</b>	<b>+ 64,7 %</b>
03 - Allier	640	1 182	+ 84,7 %
15 - Cantal	243	453	+ 86,4 %
43 - Haute-Loire	547	770	+ 40,8 %
63 - Puy-de-Dôme	1 354	2 181	+ 61,1 %
<b>Bourgogne</b>	<b>3 516</b>	<b>6 072</b>	<b>+ 72,7 %</b>
21 - Côte d'Or	1 276	2 307	+ 80,8 %
58 - Nièvre	444	687	+ 54,7 %
71 - Saône-et-Loire	1 116	1 803	+ 61,6 %
89 - Yonne	680	1 275	+ 87,5 %
<b>Bretagne</b>	<b>6 984</b>	<b>11 258</b>	<b>+ 61,2 %</b>
22 - Côtes-d'Armor	1 221	2 045	+ 67,5 %
29 - Finistère	1 808	2 850	+ 57,6 %
35 - Ille-et-Vilaine	2 110	3 528	+ 67,2 %
56 - Morbihan	1 845	2 835	+ 53,7 %
<b>Centre</b>	<b>5 129</b>	<b>8 945</b>	<b>+ 74,4 %</b>
18 - Cher	596	1 014	+ 70,1 %
28 - Eure-et-Loir	783	1 459	+ 86,3 %
36 - Indre	385	657	+ 70,6 %
37 - Indre-et-Loire	1 335	2 301	+ 72,4 %
41 - Loir-et-Cher	647	1 016	+ 57,0 %
45 - Loiret	1 383	2 498	+ 80,6 %
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>2 498</b>	<b>4 286</b>	<b>+ 71,6 %</b>
08 - Ardennes	518	911	+ 75,9 %
10 - Aube	608	1 050	+ 72,7 %
51 - Marne	1 097	1 816	+ 65,5 %
52 - Haute-Marne	275	509	+ 85,1 %
<b>Corse</b>	<b>1 451</b>	<b>2 296</b>	<b>+ 58,2 %</b>
2A - Corse-du-Sud	708	1 136	+ 60,5 %
2B - Haute-Corse	743	1 160	+ 56,1 %
<b>Franche-Comté</b>	<b>2 374</b>	<b>3 818</b>	<b>+ 60,8 %</b>
25 - Doubs	1 106	1 776	+ 60,6 %
39 - Jura	528	895	+ 69,5 %
70 - Haute-Saône	447	724	+ 62,0 %
90 - Territoire-de-Belfort	293	423	+ 44,4 %
<b>Ile-de-France</b>	<b>42 160</b>	<b>64 727</b>	<b>+ 53,5 %</b>
75 - Paris	15 863	22 045	+ 39,0 %
77 - Seine-et-Marne	3 133	5 058	+ 61,4 %
78 - Yvelines	3 625	6 163	+ 70,0 %
91 - Essonne	2 806	4 736	+ 68,8 %
92 - Hauts-de-Seine	5 126	8 624	+ 68,2 %
93 - Seine-Saint-Denis	4 806	7 417	+ 54,3 %
94 - Val-de-Marne	3 734	6 212	+ 66,4 %
95 - Val-d'Oise	3 067	4 472	+ 45,8 %

	Janvier - juin 2008	Janvier - juin 2009	Evolution
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>10 651</b>	<b>17 417</b>	<b>+ 63,5 %</b>
11 - Aude	1 345	2 127	+ 58,1 %
30 - Gard	2 566	4 318	+ 68,3 %
34 - Hérault	4 566	7 324	+ 60,4 %
48 - Lozère	153	315	+ 105,9 %
66 - Pyrénées-Orientales	2 021	3 333	+ 64,9 %
<b>Limousin</b>	<b>1 549</b>	<b>2 584</b>	<b>+ 66,8 %</b>
19 - Corrèze	530	886	+ 67,2 %
23 - Creuse	233	420	+ 80,3 %
87 - Haute-Vienne	786	1 278	+ 62,6 %
<b>Lorraine</b>	<b>4 536</b>	<b>7 782</b>	<b>+ 71,6 %</b>
54 - Meurthe-et-Moselle	1 323	2 367	+ 78,9 %
55 - Meuse	277	583	+ 110,5 %
57 - Moselle	2 145	3 582	+ 67,0 %
88 - Vosges	791	1 250	+ 58,0 %
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>8 390</b>	<b>14 189</b>	<b>+ 69,1 %</b>
09 - Ariège	472	824	+ 74,6 %
12 - Aveyron	638	1 028	+ 61,1 %
31 - Haute-Garonne	3 997	6 562	+ 64,2 %
32 - Gers	479	941	+ 96,5 %
46 - Lot	497	832	+ 67,4 %
65 - Hautes-Pyrénées	660	1 022	+ 54,8 %
81 - Tarn	940	1 741	+ 85,2 %
82 - Tarn-et-Garonne	707	1 239	+ 75,2 %
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>7 185</b>	<b>11 359</b>	<b>+ 58,1 %</b>
59 - Nord	4 951	7 390	+ 49,3 %
62 - Pas-de-Calais	2 234	3 969	+ 77,7 %
<b>Basse-Normandie</b>	<b>2 970</b>	<b>5 265</b>	<b>+ 77,3 %</b>
14 - Calvados	1 566	2 788	+ 78,0 %
50 - Manche	827	1 510	+ 82,6 %
61 - Orne	577	967	+ 67,6 %
<b>Haute-Normandie</b>	<b>3 429</b>	<b>5 392</b>	<b>+ 57,2 %</b>
27 - Eure	1 190	1 967	+ 65,3 %
76 - Seine-Maritime	2 239	3 425	+ 53,0 %
<b>Pays-de-la-Loire</b>	<b>7 614</b>	<b>12 429</b>	<b>+ 63,2 %</b>
44 - Loire-Atlantique	3 173	5 223	+ 64,6 %
49 - Maine-et-Loire	1 628	2 490	+ 52,9 %
53 - Mayenne	446	767	+ 72,0 %
72 - Sarthe	989	1 583	+ 60,1 %
85 - Vendée	1 378	2 366	+ 71,7 %
<b>Picardie</b>	<b>3 254</b>	<b>5 739</b>	<b>+ 76,4 %</b>
02 - Aisne	885	1 603	+ 81,1 %
60 - Oise	1 561	2 682	+ 71,8 %
80 - Somme	808	1 454	+ 80,0 %
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>4 096</b>	<b>7 510</b>	<b>+ 83,3 %</b>
16 - Charente	777	1 456	+ 87,4 %
17 - Charente-Maritime	1 917	3 297	+ 72,0 %
79 - Deux-Sèvres	605	1 131	+ 86,9 %
86 - Vienne	797	1 626	+ 104,0 %
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>21 527</b>	<b>34 430</b>	<b>+ 59,9 %</b>
04 - Alpes-de-Haute-Provence	606	854	+ 40,9 %
05 - Hautes-Alpes	595	837	+ 40,7 %
06 - Alpes-Maritimes	5 658	9 535	+ 68,5 %
13 - Bouches-du-Rhône	7 633	11 692	+ 53,2 %
83 - Var	4 732	7 562	+ 59,8 %
84 - Vaucluse	2 303	3 950	+ 71,5 %

	Janvier - juin 2008	Janvier - juin 2009	Evolution
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>18 545</b>	<b>28 702</b>	<b>+ 54,8 %</b>
01 - Ain	1 294	2 034	+ 57,2 %
07 - Ardèche	825	1 415	+ 71,5 %
26 - Drôme	1 549	2 534	+ 63,6 %
38 - Isère	3 528	5 216	+ 47,8 %
42 - Loire	1 886	2 649	+ 40,5 %
69 - Rhône	5 527	8 869	+ 60,5 %
73 - Savoie	1 658	2 293	+ 38,3 %
74 - Haute-Savoie	2 278	3 692	+ 62,1 %
<b>Sous-total France Métropolitaine</b>	<b>175 041</b>	<b>282 314</b>	<b>+ 61,3 %</b>
Guadeloupe	2 216	2 157	- 2,7 %
Guyane	579	824	+ 42,3 %
Martinique	1 892	2 018	+ 6,7 %
Réunion	3 283	3 334	+ 1,6 %
<b>France Métropolitaine et d'outre-mer</b>	<b>183 011</b>	<b>290 647</b>	<b>+ 58,8 %</b>

## Note méthodologique

L'ensemble des informations statistiques utilisées dans ce document sont issues du répertoire des entreprises et des établissements de l'Insee et exploitées par l'APCE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la définition du concept de création d'entreprise a été modifiée par l'Insee afin d'harmoniser les statistiques au niveau européen. Depuis cette date, une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire que la création d'entreprise doit obligatoirement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Définie ainsi, la nouvelle notion de création d'entreprise est plus large que la notion de création pure qui était utilisée par l'APCE jusque-là. En effet, en plus des créations pures, la nouvelle notion comprend aussi les réactivations dont la dernière cessation est survenue plus d'un an avant la nouvelle création (environ 60 % des réactivations) et les reprises d'entreprises pour lesquelles il n'y a pas de continuité de l'entreprise (environ 25 % des reprises). La continuité d'une entreprise reprise est évaluée à partir de la localisation de l'entreprise et de l'activité exercée.

Une nouvelle nomenclature des activités a été mise en place par l'INSEE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Depuis le mois de janvier 2009, les statistiques par activités sont basées sur la NAF rév. 2. Si certains secteurs d'activité sont quasiment équivalents à ceux de l'ancienne nomenclature (construction, commerce, transports...), d'autres, en revanche, ont subi des modifications.

Afin de procéder à un historique de la création d'entreprises par secteurs d'activité, les séries des créations des années précédentes (2000 à 2008) ont été recalculées selon la nouvelle nomenclature (NAF rév. 2).

Dans le but de se rapprocher au plus juste de la réalité économique et de la représentation de chacune des activités, l'APCE recompose les secteurs d'activité. Ils sont répartis en trois groupes :

- Les activités secondaires,
- les activités de type commerce,
- les activités de type services.

Par ailleurs, l'APCE a créé un secteur intitulé « commerce de bouche ». Il comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C) et les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature NAF rev. 2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.